



Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine
Direction Territoriale de Rouen

P. GABET, Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION n° 2022 / 011

PORT DE ROUEN

Commune de Grand-Couronne

Quai Carue
PK 255.050 – rive gauche

FIN D'INTERDICTION D'ACCOSTAGE

L'interdiction d'accostage aux extrémités amont et aval du quai CARUE, objet de l'avis 2022/002, est levée.

L'ensemble du linéaire de quai est de nouveau utilisable à compter de ce jour

Rouen, le mercredi 26 janvier 2022.

Pour le Directeur du Port,
Le Commandant de Port,
P.BONNEL